

Le chlordécone pesticide ultra-toxique : les Antilles (nature et humains) empoisonnées pour des générations

jeudi 7 juin 2018, par [BENKIMOUN Paul](#), [DAB William](#), [VALO Martine](#), [VINCENT Faustine](#) (Date de rédaction antérieure : 6 juin 2018).

La quasi-totalité des Guadeloupéens et des Martiniquais sont contaminés par ce pesticide ultra-toxique, utilisé massivement de 1972 à 1993 dans les bananeraies.

Sommaire

- [Record du monde de cancers de](#)
- [« Affaire de gros sous »](#)
- [En dire aussi peu que possible](#)
- [La mobilisation s'organise](#)
- [« Scandale d'Etat »](#)
- [En Guadeloupe \(2014\), des](#)
- [Guadeloupe \(2013\) : monstre](#)
- [23 juin 2010 : William Dab](#)
- [Aux Antilles \(2010\), le \(...\)](#)

Il a vu ses collègues tomber malades et mourir tour à tour sans comprendre. « Cancer, cancer, cancer... C'est devenu notre quotidien. A l'époque, on ne savait pas d'où ça venait », se souvient Firmin (les prénoms ont été modifiés) en remontant l'allée d'une bananeraie de Basse-Terre, dans le sud de la Guadeloupe. L'ouvrier agricole s'immobilise sur un flanc de la colline. Voilà trente ans qu'il travaille ici, dans ces plantations verdoyantes qui s'étendent jusqu'à la mer. La menace est invisible, mais omniprésente : les sols sont contaminés pour des siècles par un pesticide ultra-toxique, le chlordécone, un perturbateur endocrinien reconnu comme neurotoxique, reprotoxique (pouvant altérer la fertilité) et classé cancérigène possible dès 1979 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ce produit, Firmin l'a toujours manipulé à mains nues, et sans protection. « Quand on ouvrait le sac, ça dégagait de la chaleur et de la poussière, se rappelle-t-il. On respirait ça. On ne savait pas que c'était dangereux. » Il enrage contre les « patrons békés », du nom des Blancs créoles qui descendent des colons et détiennent toujours la majorité des plantations. « Ils sont tout-puissants. Les assassins, ce sont eux, avec la complicité du gouvernement. »

La France n'en a pas fini avec le scandale du chlordécone aux Antilles, un dossier tentaculaire dont les répercussions à la fois sanitaires, environnementales, économiques et sociales sont une bombe à retardement. Cette histoire, entachée de zones d'ombre, est méconnue en métropole. Elle fait pourtant l'objet d'une immense inquiétude aux Antilles, et d'un débat de plus en plus vif, sur fond d'accusations de néocolonialisme.

Tout commence en 1972. Cette année-là, la commission des toxiques, qui dépend du ministère de

l'agriculture, accepte la demande d'homologation du chlordécone. Elle l'avait pourtant rejetée trois ans plus tôt à cause de la toxicité de la molécule, constatée sur des rats, et de sa persistance dans l'environnement. Mais le produit est considéré comme le remède miracle contre le charançon du bananier, un insecte qui détruisait les cultures.

Les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique en seront aspergées massivement pendant plus de vingt ans pour préserver la filière, pilier de l'économie antillaise, avec 270 000 tonnes produites chaque année, dont 70 % partent pour la métropole.

La France finit par interdire le produit en 1990, treize ans après les Etats-Unis. Il est toutefois autorisé aux Antilles jusqu'en septembre 1993 par deux dérogations successives, signées sous François Mitterrand par les ministres de l'agriculture de l'époque, Louis Mermaz et Jean-Pierre Soisson. Des années après, on découvre que le produit s'est répandu bien au-delà des bananeraies. Aujourd'hui encore, le chlordécone, qui passe dans la chaîne alimentaire, distille son poison un peu partout. Pas seulement dans les sols, mais aussi dans les rivières, une partie du littoral marin, le bétail, les volailles, les poissons, les crustacés, les légumes-racines... et la population elle-même.

LE CHLORDÉCONE ÉTANT UN PERTURBATEUR ENDOCRINIEN, « MÊME À TRÈS FAIBLE DOSE, IL PEUT Y AVOIR DES EFFETS SANITAIRES »
SÉBASTIEN DENYS, DIRECTEUR SANTÉ ET ENVIRONNEMENT DE L'AGENCE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Une étude de Santé publique France, lancée pour la première fois à grande échelle en 2013 et dont les résultats, très attendus, seront présentés aux Antillais en octobre, fait un constat alarmant : la quasi-totalité des Guadeloupéens (95 %) et des Martiniquais (92 %) sont contaminés au chlordécone. Leur niveau d'imprégnation est comparable : en moyenne 0,13 et 0,14 microgrammes par litre ($\mu\text{g/l}$) de sang, avec des taux grimant jusqu'à 18,53 $\mu\text{g/l}$. Or, le chlordécone étant un perturbateur endocrinien, « même à très faible dose, il peut y avoir des effets sanitaires », précise Sébastien Denys, directeur santé et environnement de l'agence. Des générations d'Antillais vont devoir vivre avec cette pollution, dont l'ampleur et la persistance - jusqu'à sept cents ans selon les sols - en font un cas unique au monde, et un véritable laboratoire à ciel ouvert.

Record du monde de cancers de la prostate

En Guadeloupe, à cause des aliments contaminés, 18,7 % des enfants de 3 à 15 ans vivant dans les zones touchées sont exposés à des niveaux supérieurs à la valeur toxicologique de référence (0,5 $\mu\text{g/kg}$ de poids corporel et par jour), selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Un taux qui s'élève à 6,7 % en Martinique. Cette situation est là encore « unique », s'inquiète un spécialiste de la santé publique, qui préfère garder l'anonymat :

« On voit parfois cela dans des situations professionnelles, mais jamais dans la population générale. »

La toxicité de cette molécule chez l'homme est connue depuis longtemps. En 1975, des ouvriers de l'usine Hopewell (Virginie), qui fabriquait le pesticide, avaient développé de sévères troubles neurologiques et testiculaires après avoir été exposés à forte dose : troubles de la motricité, de l'humeur, de l'élocution et de la mémoire immédiate, mouvements anarchiques des globes oculaires... Ces effets ont disparu par la suite, car le corps élimine la moitié du chlordécone au bout de 165 jours, à condition de ne pas en réabsorber. Mais l'accident fut si grave que les Etats-Unis ont fermé l'usine et banni le produit, dès 1977.

Et en France, quels risques les quelque 800 000 habitants de Martinique et de Guadeloupe courent-ils exactement ? Les études menées jusqu'ici sont édifiantes - d'autres sont en cours. L'une d'elles, publiée en 2012 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), montre que le chlordécone augmente non seulement le risque de prématurité, mais qu'il a aussi des effets négatifs sur le développement cognitif et moteur des nourrissons.

Le pesticide est aussi fortement soupçonné d'augmenter le risque de cancer de la prostate, dont le nombre en Martinique lui vaut le record du monde - et de loin -, avec 227,2 nouveaux cas pour 100 000 hommes chaque année. C'est justement la fréquence de cette maladie en Guadeloupe qui avait alerté le professeur Pascal Blanchet, chef du service d'urologie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Pointe-à-Pitre, à son arrivée, il y a dix-huit ans. Le cancer de la prostate est deux fois plus fréquent et deux fois plus grave en Guadeloupe et en Martinique qu'en métropole, avec plus de 500 nouveaux cas par an sur chaque île.

Intrigué, le professeur s'associe avec un chercheur de l'Inserm à Paris, Luc Multigner, pour mener la première étude explorant le lien entre le chlordécone et le cancer de la prostate. Leurs conclusions, publiées en 2010 dans le *Journal of Clinical Oncology*, la meilleure revue internationale de cancérologie, révèlent qu'à partir de 1 microgramme par litre de sang, le risque de développer cette maladie est deux fois plus élevé.

« Affaire de gros sous »

Entre deux consultations, Pascal Blanchet explique, graphique à l'appui : « Comme les Antillais sont d'origine africaine, c'est déjà une population à risque [du fait de prédispositions génétiques]. Mais là, la pollution environnementale engendre un risque supplémentaire et explique une partie des cas de cancers de la prostate. »

Urbain fait partie des volontaires que le professeur avait suivis pour son étude. Cet agent administratif de 70 ans, au tee-shirt Bob Marley rehaussé d'un collier de perles, reçoit chez lui, près de Pointe-à-Pitre. Son regard s'attarde sur ses dossiers médicaux empilés sur la table du jardin, tandis que quelques poules déambulent entre le manguier et sa vieille Alfa Roméo.

« J'AI ÉTÉ INTOXIQUÉ PAR CEUX QUI ONT PERMIS D'UTILISER CE POISON, LE CHLORDÉCONE. AUJOURD'HUI JE SUIS DIMINUÉ », CONFIE URBAIN, OPÉRÉ D'UN CANCER DE LA PROSTATE

Quand il a appris qu'il était atteint d'un cancer de la prostate, Urbain s'est d'abord enfermé dans le déni. « C'est violent. On se dit qu'on est foutu », se souvient-il. Un frisson parcourt ses bras nus. « J'ai été rejeté. Les gens n'aiment pas parler du cancer de la prostate ici. » La maladie fait l'objet d'un double tabou : la peur de la mort et l'atteinte à la virilité dans une société qu'il décrit comme « hypermachiste ». « Mais les langues se délient enfin », se réjouit-il.

L'idée de se faire opérer n'a pas été facile à accepter. « Et puis je me suis dit : merde, la vie est belle, mieux vaut vivre sans bander que mourir en bandant ! » Il rit, mais la colère affleure aussitôt : « J'ai été intoxiqué par ceux qui ont permis d'utiliser ce poison, le chlordécone. Aujourd'hui je suis diminué. » Selon lui, « beaucoup de gens meurent, mais le gouvernement ne veut pas le prendre en compte. Si c'était arrivé à des Blancs, en métropole, ce serait différent. Et puis, c'est aussi une affaire de gros sous ».

Ce qui se joue derrière l'affaire du chlordécone, c'est bien la crainte de l'Etat d'avoir un jour à indemniser les victimes - même si prouver le lien, au niveau individuel, entre les pathologies et la

substance sera sans doute très difficile. Mais l'histoire n'en est pas encore là. Pour l'heure, les autorités ne reconnaissent pas de lien « formel » entre le cancer de la prostate et l'exposition au chlordécone. Une étude lancée en 2013 en Martinique devait permettre de confirmer – ou non – les observations faites en Guadeloupe. Mais elle a été arrêtée au bout d'un an. L'Institut national du cancer (INCa), qui l'avait financée, lui a coupé les fonds, mettant en cause sa faisabilité.

La nouvelle est tombée sous la forme d'un courrier signé par la présidente de l'INCa à l'époque, Agnès Buzyn, devenue depuis ministre de la santé. Quatre ans après, Luc Multigner, qui pilotait l'étude à l'Inserm, reste « estomaqué » par les arguments « dénués de tout fondement scientifique » avancés par le comité d'experts pour justifier cette interruption. « Je les réfute catégoriquement, affirme le chercheur. Si on avait voulu empêcher la confirmation de nos travaux antérieurs en Guadeloupe, on ne s'y serait pas pris autrement », souligne-t-il.

Cette histoire a rattrapé Agnès Buzyn depuis son arrivée au gouvernement. Interrogée en février à l'Assemblée nationale, elle a soutenu que l'étude pâtissait d'un « biais méthodologique » qui l'aurait empêchée d'être concluante. « Je me suis appuyée sur le comité d'experts pour l'arrêter », insiste auprès du Monde la ministre de la santé dans son bureau parisien. Elle assure toutefois que le gouvernement est « prêt à remettre de l'argent pour tout scientifique souhaitant monter une étude robuste » et qu'un appel à projets va être lancé.

Luc Multigner s'en désole : « Cela renvoie tout aux calendes grecques. C'est comme si tout le travail, l'énergie et les moyens financiers mis en œuvre ces quinze dernières années n'avaient servi à rien ! » Selon lui, « l'Etat n'est pas à la hauteur de la gravité du dossier ». Un sentiment largement partagé, tant le problème est géré au coup par coup et sans véritable stratégie depuis son irruption.

L'affaire du chlordécone surgit au tout début des années 2000 grâce à la mobilisation d'un ingénieur sanitaire, Eric Godard, de l'Agence régionale de santé (ARS) de Martinique. C'est lui qui, le premier, donne un aperçu de l'ampleur des dégâts en révélant la contamination des eaux de consommation, des sols, du bétail et des végétaux. Il est mis à l'écart pendant plus d'un an après sa découverte, mais des mesures sont prises : des sources d'eau sont fermées, d'autres traitées, et des zones entières sont interdites à la culture – étendues par la suite à la pêche.

*« L'ETAT A MIS UN CERTAIN TEMPS À PRENDRE LA DIMENSION DU PROBLÈME ET À CONSIDÉRER L'ANGOISSE QUE ÇA POUVAIT GÉNÉRER AUX ANTILLES »
AGNÈS BUZYN, MINISTRE DE LA SANTÉ*

Après cela, l'affaire semble tomber dans l'oubli. Il faut attendre qu'un oncologue, Dominique Belpomme, dénonce un « empoisonnement » dans la presse nationale en 2007, provoquant une crise médiatique, pour que les pouvoirs publics s'emparent vraiment du sujet. Un premier plan national d'action est mis sur pied, puis un deuxième. Leur bilan est « globalement mitigé », constate un rapport d'évaluation, qui critique la « juxtaposition d'initiatives ministérielles distinctes », l'absence de coordination et le manque de transparence auprès de la population. Un troisième plan court actuellement jusqu'en 2020. Il encadre notamment les recherches pour mieux connaître les effets sanitaires du chlordécone.

« L'Etat a mis un certain temps à prendre la dimension du problème et à considérer l'angoisse que ça pouvait générer aux Antilles », admet Agnès Buzyn. Mais la ministre de la santé l'assure : « Avec moi, il n'y aura pas d'omerta. J'ai donné l'ordre aux Agences régionales de santé [ARS] de Martinique et de Guadeloupe d'être transparentes envers les citoyens. »

La consigne semble être mal passée. Dans une lettre adressée à la ministre le 23 janvier, un syndicat de l'ARS de Martinique dénonce les « pressions que subissent les agents pour limiter l'information

du public au strict minimum », mais aussi les « manœuvres visant à la mise à l'écart du personnel chargé de ce dossier », dont l'expertise est pourtant « unanimement reconnue ». Et pour cause : l'un des agents ostracisés n'est autre qu'Eric Godard – encore lui –, qui doit son surnom, « M. Chlordécone », à sa connaissance du dossier.

En dire aussi peu que possible

Contacté, le directeur général de l'agence, Patrick Houssel, dément : « Il ne s'agissait pas de faire pression, mais de mettre en place une communication plurielle, pour qu'elle ne soit plus seulement faite par M. Godard. » De son côté, le ministère de la santé voit là un simple « problème interne de ressources humaines », et non une alerte.

En dire aussi peu que possible, de peur de créer la panique et d'attiser la colère. Pendant des années, les autorités ont appliqué cette stratégie au gré des nouvelles découvertes sur l'ampleur du désastre. Mais le manque de transparence a produit l'effet inverse. La suspicion est désormais partout, quand elle ne vire pas à la psychose : certains refusent de boire l'eau du robinet, la croyant, à tort, toujours contaminée. D'autres s'inquiètent pour les fruits, alors qu'il n'y a rien à craindre s'ils poussent loin du sol – le chlordécone disparaît à mesure qu'il monte dans la sève, ce qui explique que la banane elle-même ne soit pas contaminée.

L'inquiétude et la défiance envers les autorités se sont encore aggravées après la publication, en décembre 2017, d'un rapport controversé de l'Anses. L'agence publique avait été saisie pour savoir si les limites maximales de résidus de chlordécone autorisées dans les aliments étaient suffisamment protectrices pour la population. La question est brûlante, car un changement dans la réglementation européenne en 2013 a conduit – comme le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, l'a reconnu en janvier – à une hausse mécanique spectaculaire des limites autorisées en chlordécone pour les volailles (multipliées par dix) et pour les viandes (multipliées par cinq).

Or, dans ses conclusions, l'Anses estime que ces nouveaux seuils sont suffisamment protecteurs. Selon l'agence, les abaisser serait inutile, et il est « plus pertinent d'agir par les recommandations de consommation pour les populations surexposées » au pesticide. Elle le justifie par le fait que le problème ne vient pas des circuits réglementés (supermarchés), mais des circuits informels (autoproduction, don, vente en bord de route), très prisés par les habitants, en particulier les plus pauvres, mais où les aliments sont souvent fortement contaminés.

LA CARTOGRAPHIE DES ZONES POLLUÉES, RESTÉE CONFIDENTIELLE DEPUIS SA RÉALISATION EN 2010, A ENFIN ÉTÉ RENDUE PUBLIQUE FIN AVRIL POUR LES DEUX ÎLES

La population n'est pas la seule à avoir été choquée. Des scientifiques, des médecins, des élus et des fonctionnaires nous ont fait part de leur indignation face à ce qu'ils perçoivent comme un « tournant », « en contradiction totale » avec la politique de prévention affichée par les pouvoirs publics, visant au contraire à réduire au maximum l'exposition de la population au chlordécone.

Plusieurs d'entre eux soupçonnent le gouvernement de vouloir privilégier l'économie sur la santé, en permettant aux éleveurs de bœufs et de volailles de vendre leurs produits avec des taux de chlordécone plus élevés. De son côté, Agnès Buzyn reconnaît qu'« on a tous intérêt à ce que les seuils soient les plus bas possible », mais se dit « très embarrassée » pour en parler puisque « l'alimentation est de la responsabilité du ministère de l'agriculture ». Celui-ci n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien.

La polémique a en tout cas obligé l'Etat à revoir sa stratégie. Son nouveau maître-mot : la

communication. « Pour restaurer la confiance, il faut être transparent, affirme Franck Robine, préfet de la Martinique et coordinateur du troisième plan national sur le chlordécone. On n'a pas de baguette magique, mais on montre aux gens qu'on s'occupe du problème et qu'on partage avec eux les connaissances. » La cartographie des zones polluées, restée confidentielle depuis sa réalisation en 2010, a enfin été rendue publique fin avril pour les deux îles. Un colloque public sur le chlordécone se tiendra également du 16 au 19 octobre en Guadeloupe et en Martinique. Une première.

La mobilisation s'organise

Il en faudra toutefois davantage pour rassurer la population. Depuis le rapport controversé de l'Anses, la colère prend peu à peu le pas sur le fatalisme et la résignation. La mobilisation s'organise. Des syndicats d'ouvriers agricoles de Guadeloupe et de Martinique se sont associés pour la première fois, en mai, pour déposer une pétition commune auprès des préfectures. Ils réclament une prise en charge médicale et un fonds d'indemnisation pour les victimes. Une étude cherchant à établir les causes de mortalité de ces travailleurs, qui ont été les plus exposés au chlordécone, est en cours.

Des habitants font aussi du porte-à-porte depuis trois mois. « Même ceux qui n'ont pas travaillé dans la banane consomment des aliments contaminés, donc il faut qu'ils sachent ! », lance l'une des bénévoles. Les personnes âgées sont les plus surprises. Certains ignorent encore le danger auquel la population est exposée. D'autres sont incrédules. Harry Durimel, avocat et militant écologiste, raconte : « Quand je distribuais des tracts sur les marchés, les vieux me disaient : "Tu crois vraiment que la France nous ferait ça ?" Ils ont une telle confiance dans la République ! Mais ça bouge enfin, les gens se réveillent et prennent la mesure de la gravité de la situation. » D'autant qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune solution pour décontaminer les sols.

Qui est responsable de cette situation ? La question est devenue lancinante aux Antilles. Des associations et la Confédération paysanne ont déposé une plainte contre X en 2006 pour « mise en danger d'autrui et administration de substances nuisibles ». « On a dû mener six ans de guérilla judiciaire pour que la plainte soit enfin instruite, s'indigne Harry Durimel, qui défend l'une des parties civiles. Le ministère public a tout fait pour entraver l'affaire. » Trois juges d'instruction se sont déjà succédé sur ce dossier, dépaysé au pôle santé du tribunal de grande instance de Paris, et actuellement au point mort.

Le Monde a pu consulter le procès-verbal de synthèse que les enquêteurs de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) ont rendu, le 27 octobre 2016. Un nom très célèbre aux Antilles, Yves Hayot, revient régulièrement. Il était à l'époque directeur général de Laguarigue, la société qui commercialisait le chlordécone, et président du groupement de producteurs de bananes de Martinique. Entrepreneur martiniquais, il est l'aîné d'une puissante famille béké, à la tête d'un véritable empire aux Antilles - son frère, Bernard Hayot, l'une des plus grosses fortunes de France, est le patron du Groupe Bernard Hayot, spécialisé dans la grande distribution.

Devant les gendarmes, Yves Hayot a reconnu qu'il avait « pratiqué personnellement un lobbying auprès de Jean-Pierre Soisson, qu'il connaissait, pour que des dérogations d'emploi soient accordées ».

« Scandale d'Etat »

Surtout, l'enquête judiciaire révèle que son entreprise, Laguarigue, a reconstitué un stock gigantesque de chlordécone alors que le produit n'était déjà plus homologué. Elle a en effet signé un contrat le 27 août 1990 avec le fabricant, l'entreprise Calliope, à Béziers (Hérault), « pour la fourniture de 1 560 tonnes de Curlone [le nom commercial du chlordécone], alors que la décision de retrait d'homologation [le 1^{er} février 1990] lui a été notifiée », écrivent les enquêteurs. Ils remarquent que cette quantité n'est pas normale, puisqu'elle est estimée à « un tiers du tonnage acheté sur dix ans ». De plus, « au moins un service de l'Etat a été informé de cette "importation" », puisque ces 1 560 tonnes « ont bien été dédouanées à leur arrivée aux Antilles » en 1990 et 1991. Comment les douanes ont-elles pu les laisser entrer ?

D'autant que, « s'il n'y avait pas eu de réapprovisionnement, il n'y aurait pas eu de nécessité de délivrer de dérogations » pour utiliser le produit jusqu'en 1993, relève l'Oclaesp. Les deux dérogations accordées par les ministres de l'agriculture visaient en effet à écouler les stocks restants en Guadeloupe et en Martinique. Or ces stocks « provenaient de ces réapprovisionnements », notent les gendarmes. La société Laguarigue a justifié cette « importation » par une « divergence dans l'interprétation de la réglementation ». Yves Hayot ne sera pas inquiété par la justice : il est mort en mars 2017, à l'âge de 90 ans.

Contacté par *Le Monde*, l'actuel directeur général de l'entreprise, Lionel de Laguarigue de Surveilliers, affirme qu'il n'a « jamais entendu parler de cela ». Il précise qu'il n'était pas dans le groupe à l'époque – il est arrivé en 1996 – et assure que Laguarigue a « scrupuleusement respecté les trois phases d'arrêt du chlordécone » concernant sa fabrication, sa distribution et son utilisation.

« LES DÉCISIONS PRISES À L'ÉPOQUE ONT PRIVILÉGIÉ L'ASPECT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL ET À LA SANTÉ PUBLIQUE »

Les conclusions des enquêteurs sont quant à elles sans ambiguïté : « Les décisions prises à l'époque ont privilégié l'aspect économique et social à l'aspect environnemental et à la santé publique », dans un contexte concurrentiel avec l'ouverture des marchés de l'Union européenne. La pollution des Antilles au chlordécone est ainsi « principalement la conséquence d'un usage autorisé pendant plus de vingt ans. Reste à savoir si, au vu des connaissances de l'époque, l'importance et la durée de la pollution étaient prévisibles ».

Un rapport de l'Institut national de la recherche agronomique, publié en 2010 et retraçant l'historique du chlordécone aux Antilles, s'étonne du fait que la France a de nouveau autorisé le pesticide en décembre 1981. « Comment la commission des toxiques a-t-elle pu ignorer les signaux d'alerte : les données sur les risques publiées dans de nombreux rapports aux Etats-Unis, le classement du chlordécone dans le groupe des cancérigènes potentiels, les données sur l'accumulation de cette molécule dans l'environnement aux Antilles françaises ?, s'interroge-t-il. Ce point est assez énigmatique car le procès-verbal de la commission des toxiques est introuvable. »

Le rapport cite toutefois l'une des membres de cette commission en 1981, Isabelle Plaisant. « Quand nous avons voté, le nombre de voix "contre" était inférieur au nombre de voix "pour" le maintien de l'autorisation pour les bananiers, dit-elle. Il faut dire que nous étions peu de toxicologues et de défenseurs de la santé publique dans la commission. En nombre insuffisant contre le lobbying agricole. »

Longtemps resté discret sur le sujet, Victorin Lurel, sénateur (PS) de la Guadeloupe, ancien directeur de la chambre d'agriculture du département et ancien ministre des outre-mer, dénonce un « scandale d'Etat ». « Les lobbys des planteurs entraient sans passeport à l'Elysée, se souvient-il.

Aujourd'hui, l'empoisonnement est là. Nous sommes tous d'une négligence coupable dans cette affaire. »

Faustine Vincent (Guadeloupe, envoyée spéciale)

* « Chlordécone : les Antilles (nature et humains) empoisonnées pour des générations ». LE MONDE | 06.06.2018 à 05h25 • Mis à jour le 06.06.2018 à 11h52 :

https://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2018/06/06/chlordecone-les-antilles-empoisonnees-pour-sept-siecles_5310192_3244.html

En Guadeloupe (2014), des bananes sans pesticides

L'île a été empoisonnée par le chlordécone, un produit interdit aux Etats-Unis depuis 1976.

Pisang raja, Calcutta-4 : les noms des bananiers de la station agronomique expérimentale de Neufchâteau, sur les hauteurs de Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe, rappellent que leurs origines se situent en Inde ou en Asie du Sud-Est. Dans cette belle plantation sont entretenues quatre cents variétés de bananes, c'est l'une des cinq plus riches collections du monde.

Mais toute cette diversité présente sur la plate-forme du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, le Cirad, est au service d'une seule : la banane d'exportation produite sur l'île, l'omniprésente Cavendish qui règne sur la quasi-totalité des marchés mondiaux. L'objectif numéro un est de trouver le moyen de rendre ce fruit plus résistant aux attaques de ravageurs qui prospèrent dans la chaleur humide tropicale... mais sans recourir aux pesticides.

Grâce à l'aide des scientifiques en partie soutenus par des fonds européens, avec aussi une forte pression de la société, les planteurs assurent avoir réduit de 75 % l'usage des produits phytosanitaires en dix ans. Ils traitent en moyenne dix fois moins que leurs concurrents dans le monde. Une performance méconnue des consommateurs, se plaignent-ils. Il faut dire qu'une autre image colle à la peau de leurs bananes. Jusqu'en 1993, les professionnels ont utilisé le chlordécone pour lutter contre le charançon qui fait mûrir les fruits trop vite, alors que cet organochloré très persistant était interdit depuis 1976 aux Etats-Unis, puis dans l'Union européenne à partir de 1990. Les sols, l'eau douce, puis la mer ont été contaminés pour plusieurs siècles, avec des conséquences graves sur la santé publique et sur l'économie.

Ingénieurs du sol

Dans les années 2000, l'épandage d'autres pesticides par voie aérienne afin de combattre cette fois des maladies, la cercosporiose noire et la cercosporiose jaune, n'a rien arrangé. Après des années de bataille des défenseurs de l'environnement, le gouvernement vient de signer l'arrêt a priori définitif de cette méthode. Les petits avions ont été revendus à la République dominicaine.

« Avec cette méthode, on faisait moins attention à l'état des bananiers. Maintenant, j'ai quelqu'un qui effeuille tous les jours, témoigne Miguel Héry, un jeune planteur de Capesterre. On revient à la raison en laissant travailler les ingénieurs du sol : les fourmis qui sont des prédateurs des charançons, les vers de terre, les scolopendres... » Un pot en plastique jaune posé à l'entrée de la

parcelle contient une phéromone (substance permettant aux animaux de communiquer par l'odeur) qui attire les charançons : une alternative simple aux insecticides. « Dans les pays comme le Costa Rica, les grandes compagnies américaines en sont à un traitement tous les cinq jours », précise David Dural, directeur de l'Institut technique tropical, qui sert d'interface entre les chercheurs du Cirad et les planteurs. « J'en suis au cinquième passage d'herbicide en seize mois, » assure Miguel Héry.

Sur la plate-forme de Neufchâteau, si l'on ne parle pas d'agriculture bio, c'est bien dans cette direction que tendent les agronomes. « Il faut remettre le moteur naturel en marche pour qu'il soit plus résistant, assure Hoa Tran Quoc, l'un d'entre eux. Nous préconisons des jachères suffisantes pour remettre de la vie dans les parcelles qui ont été matraquées pendant des années et qui sont pleines de nématodes [vers microscopiques]. Nous travaillons sur l'association des bananiers avec des plantes répulsives qui éloignent certains ravageurs, sur d'autres à fleurs qui favorisent la pollinisation, sur les légumineuses qui permettent une bonne couverture végétale du sol. Dans ce domaine, on est jeunes, dynamiques et ignorants. En fait, le modèle idéal, c'est... la forêt. »

Une super-banane actuellement testée

Avec ces progrès agronomiques, les Antilles ne sont pas représentatives du secteur mondial des exportateurs de bananes. « Ce sont les grandes compagnies qui donnent le la », résume Kodjo Tomekpe, botaniste généticien.

Depuis une quinzaine d'années, le Cirad tâche de mettre au point une nouvelle variété à la fois résistante aux maladies, productive, avec des fruits bien remplis et non fragiles, qui ne réclame ni herbicide, ni fongicide, ni insecticide, et s'adapte aux modes de transport de la filière actuelle. « Nous créons environ 1 000 variétés par an et nous en jetons 99,9 %, » rapporte Jean-Michel Risède, directeur de l'unité de recherche concernée au Cirad. Il est cependant fier d'annoncer qu'une super-banane baptisée Cirad 925, sur laquelle l'équipe travaille depuis une quinzaine d'années, est actuellement testée sur 6 hectares de parcelles, chez des planteurs de Martinique et de Guadeloupe. « Ce n'est pas une bête de cirque, la 925 ne résiste pas à tout !, » tempère cependant Jean-Michel Risède.

Martine Valo (Basse-Terre, Guadeloupe, envoyée spéciale)

* LE MONDE | 07.11.2014 à 11h05 :

https://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2014/11/07/en-guadeloupe-des-bananes-sans-pesticides_4520110_3244.html

Guadeloupe (2013) : monstre chimique

La région de Basse-Terre est l'épicentre d'une pollution au chlordécone, un pesticide connu pour être un perturbateur endocrinien. Produits de la pêche, gibiers ou légumes sont contaminés. Un scandale d'Etat pour nombre d'Antillais.

A la Martinique, lundi 15 avril, plus d'une centaine de marins pêcheurs ont manifesté dans les rues de Fort-de-France. En janvier déjà, ils avaient bloqué l'accès du port jusqu'à ce que le gouvernement leur accorde 2 millions d'euros - qu'ils attendent toujours. La contamination due au chlordécone a

rendu leurs langoustes impropres à la consommation. A la Guadeloupe, l'exaspération monte pour la même raison. Après avoir pollué les sols, ce pesticide poursuit ses dégâts en mer. Une catastrophe écologique qui prend la dimension d'un désastre économique aux Antilles françaises.

« Des pesticides, j'en avale depuis trente ans et je continue de manger mon poisson. Mais mes petits-enfants, qu'est-ce qu'il va se passer pour eux ? », soupire Franck Nétri, pêcheur depuis toujours sur la côte sud-est de la Guadeloupe. A 46 ans, il ne voit pas comment il pourra se reconverter. Il sait qu'il n'a pas le choix : la zone où la pêche est interdite va encore être étendue. Un arrêté préfectoral de 2010 l'avait fixée à 500 mètres du rivage, elle doit passer à 900 mètres. Les derniers arbitrages en cours avec les experts et la préfecture ne laissent guère de doute.

Le chlordécone est un perturbateur endocrinien avéré, un neurotoxique classé cancérigène possible en 1979. Le littoral est l'ultime territoire contaminé : la molécule est arrivée progressivement dans l'eau des rivières. Vouée à la culture de la banane d'exportation, la région de Basse-Terre est l'épicentre de la pollution au chlordécone. Au fur et à mesure de la contamination, il a fallu stopper des élevages de ouassous - la crevette bleue chouchou de la cuisine caribéenne -, et la pêche en eau douce. Il a fallu cesser de consommer le crabe de la mangrove et les poissons d'estuaire. Le nouvel arrêté précisant quelles seront les espèces autorisées, pêchées au large, n'est pas encore paru.

Dans le petit port de pêche de Bananiers - quelques barques à l'ombre d'un bouquet de cocotiers, des casiers en vrac et une colonie de pélicans -, la consternation le dispute à l'amertume. A 10 heures, pourtant, les clients se pressent devant le poisson frétilant. C'est 10 euros le kilo, quelle que soit l'espèce. Contaminée ou non. Les pêcheurs reconnaissent qu'ils jouent au chat et à la souris avec les représentants des affaires maritimes, qui viennent couper sans ménagement les bouées des casiers. « Ils veulent nous foutre à la porte de la mer, laisser la place aux touristes », grincent-ils.

Environ 70 familles vivent de cette activité. « Il n'y a pas d'amélioration possible, déplore Nicolas Diaz, biologiste pour le comité régional des pêches de Guadeloupe : le chlordécone est piégé dans la vase des estuaires, il va être largué à chaque tempête. Il y en a pour des générations ! » Depuis le 15 février, la préfecture a promis aux pêcheurs de faire réaliser une étude d'impact économique. Ils attendent surtout un dédommagement.

En 2009, l'Etat avait octroyé 10 000 euros maximum à chaque patron de pêche pour solde de tout compte - ces derniers s'étaient imaginé qu'il s'agissait d'une simple aide d'urgence. Leurs bateaux sont trop modestes pour aller travailler au large et Bruxelles, qui ne souhaite pas voir la puissance de la flotte européenne s'accroître, ne leur permettrait pas, de toute façon, d'acquérir des moteurs plus puissants.

Nombre d'Antillais voient comme un scandale d'Etat ce chlordécone épandu pour lutter contre un charançon amateur de bananes, de 1972 à 1993. L'outre-mer avait obtenu une dérogation spéciale, car la métropole avait officiellement banni cet insecticide en 1990, tandis que les Etats-Unis avaient stoppé net sa production et son utilisation dès 1976. Trop dangereux.

TOUTE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE EST CONTAMINÉE

Les agronomes relativisent son impact : les sols des plantations n'avaient-ils pas commencé à se gorgier de pesticides dès les années 1950 ? Certes, mais le chlordécone se révèle coriace, sa durée de vie est estimée à sept siècles. Il va falloir vivre avec ce « monstre chimique », comme l'avait qualifié Jean-Yves Le Déaut, député PS de Meurthe-et-Moselle, docteur en biochimie et auteur d'un des nombreux rapports sur cette catastrophe.

Avant les rougets barbets, les brochets de mer, les mérours, derniers contaminés, la présence de la

molécule a été repérée dans l'eau de source en Martinique en 1999, puis dans les patates douces, les ignames, le manioc. Mais paradoxalement pas dans les bananes. Depuis, on découvre, analyse après analyse que le chlordécone a contaminé toute la chaîne alimentaire, y compris la viande des bovins et des poules – avec une concentration élevée dans les œufs. Le gibier local, la tourterelle à queue carrée et la grive à pieds jaunes, est touché. On voit mal comment le cochon élevé sous le manguier y échapperait. Chaque fois qu'on la cherche, on la trouve. Même dans le lait maternel.

Les familles modestes qui tirent une partie de leurs revenus de la vente informelle ou du troc des produits de leur jardin ont vu leur mode de vie bouleversé. Après deux années de diagnostic pour délimiter les zones les plus contaminées, l'équipe chargée du programme Jardins familiaux (JAFA) mène depuis 2009 une intense campagne d'information. Messages à la télévision et à la radio, séances théâtrales et « manifestations ludiques et didactiques » se multiplient. Ses membres sont allés rencontrer plus de 10 000 familles chez elles. « On leur dit de ne plus planter de tubercules ni de racines, d'en manger moins. On leur répète qu'ils peuvent cultiver des tomates, des fruits, mais ils ont toujours des doutes », résume Johann Agrapart, un des piliers de l'association.

Le choix d'un modèle intensif largement subventionné de production de bananes destinées à l'exportation a fait de Karukera (« l'île aux belles eaux », l'ancien nom de la Guadeloupe) un laboratoire grandeur nature d'une pollution diffuse. Malgré la mobilisation de plusieurs organismes publics de recherche, il ne se dégage aucune solution réparatrice pour la terre et l'eau.

SURRISQUE DE CANCER SIGNIFICATIF

Luc Multigner travaille, lui, sur les effets de l'organochloré sur la santé des populations. Médecin épidémiologiste à l'Inserm, il coordonne une équipe de chercheurs qui a commencé par se préoccuper, en 2002, de la fertilité des travailleurs des bananeraies – sans conclure à un effet manifeste. Sur la fréquence des cancers de la prostate en revanche, les chercheurs ont mis au jour un surrisque significatif lié à une exposition chronique.

Puis ils ont examiné une cohorte de 1 042 femmes et leurs enfants exposés au pesticide in utero. Avec un réseau international de scientifiques, cette équipe a étudié le développement de 153 de ces nourrissons âgés de 7 mois. Les conclusions publiées dans la revue *Environmental Research* en 2012 sont alarmantes : retard du développement psychomoteur, moindre appétence visuelle pour la nouveauté, réduction de la vitesse d'acquisition de la mémoire visuelle...

Une deuxième série de tests à l'âge de 18 mois a confirmé un retard de la motricité fine de la part des garçons de la cohorte, selon les résultats publiés en janvier par *NeuroToxicology*. Cette enquête nommée « Timoun » (enfant en créole) a fait beaucoup de bruit aux Antilles. Mais à Paris ?

Dans son bureau de l'université Antilles-Guyane, Luc Multigner attrape un vieux fascicule sur une étagère. « C'est le rapport d'Alain Kermarrec sur la contamination de la faune et de la flore de Guadeloupe. Métaux lourds, organochlorés... tout y est. Il date de 1980 et avait été envoyé entre autres au ministère de l'environnement. » Pourquoi personne n'a-t-il entendu l'alerte ? En 2007, quatre associations et la Confédération paysanne ont déposé une plainte. Après quelques rebondissements judiciaires, une procédure est en cours au pôle santé du tribunal de Paris.

« ÇA VA DURER »

Ce dernier a mandaté Luc Multigner et le toxicologue Jean-François Narbonne comme experts dans cette affaire. L'épidémiologiste, qui doit rendre son mémoire en juin, a d'autres projets d'études sur la santé des enfants, les hépatites, le cancer de la prostate et celui du sein... « Le problème n'est peut-être pas de la même ampleur que la catastrophe de Fukushima, mais il est comparable dans sa

complexité, analyse-t-il. Ce n'est pas une crise qu'on peut gérer, résoudre, pour passer ensuite à autre chose. Non, ça va durer. »

S'il a tardé à faire face, l'Etat ne nie pas ses responsabilités. Plusieurs ministères ont concentré leurs actions dans deux plans gouvernementaux et engagé 33 millions d'euros lors de la première période de 2008 à 2010. Ces financements ont permis de mettre en place nombre de recherches, de publications, d'analyses, de contrôles des denrées alimentaires. Le deuxième plan chlordécone court jusqu'à fin 2013, mais rien ne dit qu'il sera suivi d'un troisième. La tentation des autorités est de faire rentrer la catastrophe antillaise dans le rang des programmes communs nationaux, comme les plans Ecophyto et Santé environnement, sans traitement spécifique.

Quelques associations se battent avec persévérance au nom de la santé des habitants ou de la biodiversité exceptionnelle de l'archipel, sans grande mobilisation de la part de la population, apparemment fataliste. Lassés peut-être, les élus locaux ne se font pas davantage entendre, ou alors pour défendre les intérêts des planteurs. Les Antilles expédient 270 000 tonnes de bananes par an en Europe, c'est la seule véritable filière exportatrice. Quant au ministre de l'outre-mer, Victorin Lurel, qui fut directeur de la chambre d'agriculture de la Guadeloupe, il connaît bien le dossier - mais n'est guère bavard.

Martine Valo

* LE MONDE | 16.04.2013 à 16h30 • Mis à jour le 17.04.2013 à 15h10 :

https://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2013/04/16/guadeloupe-monstre-chimique_3160656_3244.html

23 juin 2010 : William Dab lance l'alerte sur le chlordécone

Des personnalités racontent une histoire singulière qu'ils ont eue avec « Le Monde ».

William Dab est médecin, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, ancien directeur général de la santé et auteur du blog « Des risques et des hommes » sur *Lemonde.fr*. En 2010, il présidait le conseil scientifique sur le chlordécone, un pesticide utilisé en Martinique et en Guadeloupe, mais soupçonné de favoriser le cancer de la prostate. Il « découvre alors qu'un article du *Monde* a plus d'impact qu'un rapport scientifique ».

En 2009, je présidais une équipe d'experts chargée d'évaluer les effets et l'impact sanitaire d'un pesticide, le chlordécone, utilisé dans les Antilles françaises pour protéger les bananiers. Je savais qu'une étude montrait qu'une exposition au chlordécone augmentait le risque d'avoir un cancer de la prostate. Je le savais d'autant que son auteur, Luc Multigner, faisait partie de notre équipe d'experts... Mais je lui avais demandé de ne pas nous en communiquer les résultats avant leur publication dans une revue scientifique.

Je ne voulais pas redonner un coup de fièvre à un dossier très lourd, avec des oppositions virulentes entre les pro et les anti chlordécone à l'époque. Donc, pour que des mesures puissent être prises dans le calme, et non sous le coup de l'émotion, nous avons remis un rapport en octobre 2009 au directeur général de la santé, dans lequel nous recommandions de pousser plus loin les recherches, car le risque de cancer est réel. Ce directeur m'indique qu'il va demander une réunion

interministérielle sur le sujet. Et... il ne se passe rien.

On me laisse entendre que le dossier est bloqué par le ministère de l'agriculture, celui-là même qui avait continué d'accorder jusqu'en 1993 des dérogations d'utilisation du chlordécone aux Antilles, alors qu'il était interdit depuis 1990 en métropole.

Les mois passent jusqu'à ce que la fameuse étude de Luc Multigner soit publiée, le 21 juin 2010. On y trouve des arguments très forts en faveur d'un lien entre ce pesticide et le cancer. Elle amène à inverser la charge de la preuve : à ceux qui ont défendu l'utilisation du chlordécone de démontrer qu'il ne présente pas de risque sanitaire.

Trois leçons

Deux jours après cette publication scientifique, je suis interviewé par *Le Monde*, et je dénonce les risques de cancer.

Surtout, le journal publie un éditorial intitulé « Chlordécone : questions sur un scandale sanitaire », qui enfonce le clou.

Là, tout le monde se réveille. Après les deux articles parus dans *Le Monde*, je suis convoqué à l'Élysée où je suis reçu par un conseiller du président de la République et un conseiller du premier ministre.

Le ton est au reproche : comment un scientifique, ancien directeur général de la santé, peut-il s'exprimer ainsi dans les médias ?

Je réponds qu'après avoir rendu notre rapport, en 2009, ni moi ni la douzaine de membres de notre conseil scientifique n'avions rompu la confidentialité, et cela malgré les demandes pressantes du quotidien *France-Antilles*. Mais, lorsque l'article de Luc Multigner a été publié, et comme le rapport n'était toujours pas rendu public, il en allait de ma responsabilité de répondre aux questions que me posait *Le Monde* sur ce dangereux pesticide.

J'en tire trois leçons. La première est que la sécurité sanitaire est toujours traitée comme un sujet de crise alors qu'elle devrait être un sujet de prévention.

La deuxième est que, face à un problème de risque complexe, l'Etat est dépassé. Je l'avais trop souvent vécu et c'est ce qui m'a décidé à écrire avec la sociologue Danielle Solomon le livre *Agir face aux risques sanitaires* (Presses universitaires de France, 2013).

La troisième leçon est que notre système de décisions public est tellement dominé par l'émotion qu'il mène des actions à court terme, sans être capable de gérer des questions à long terme. Le résultat ? Il faudra plusieurs siècles pour que s'élimine le chlordécone qui imprègne la terre aux Antilles.

Paul Benkimoun

* LE MONDE | 25.08.2014 à 11h02 • Mis à jour le 25.08.2014 à 11h09 :

[https://abonnes.lemonde.fr/festival/article/2014/08/25/23-juin-2010-willam-dab-lance-l-alerte-sur-le-chlordecone_4475480_4415198.html](https://abonnes.lemonde.fr/festival/article/2014/08/25/23-juin-2010-willam-dab-lance-l-alerte-sur-le-chlordécone_4475480_4415198.html)

Aux Antilles (2010), le scandale sanitaire du chlordécone

Une étude, publiée lundi 21 juin, démontre le lien entre l'exposition à l'insecticide et le cancer de la prostate.

La France n'en a pas fini avec les scandales de sécurité sanitaire. Pendant vingt ans, de 1973 à 1993, un insecticide, le chlordécone, a été utilisé en Martinique et en Guadeloupe pour lutter contre le charançon de la banane, entraînant durablement une pollution des sols et une exposition d'une partie de la population.

Une étude, publiée lundi 21 juin en Guadeloupe et dans le Journal of Clinical Oncology, confirme que le chlordécone, un perturbateur endocrinien, est responsable d'un accroissement significatif du risque de cancer de la prostate, lequel représente 50 % de l'ensemble des cancers dépistés en Guadeloupe et à la Martinique. L'étude valide donc les signaux d'alerte que les autorités ont longtemps ignorés.

TRÈS LONGUE DURÉE DE VIE

« D'énormes erreurs ont été commises, qui rappellent furieusement les grands enjeux de sécurité sanitaires des années 1980 et 1990 : hormone de croissance, vache folle, etc. », estime le professeur William Dab, président du Conseil scientifique du Plan chlordécone en Martinique et en Guadeloupe. Interdit en métropole en 1990, le pesticide a été utilisé par dérogation en Guadeloupe et en Martinique jusqu'en 1993, alors que les Etats-Unis l'avaient proscrit depuis 1976.

« Des rapports parlementaires l'on déjà pointé : le ministère de l'agriculture n'a pas correctement traité les signaux scientifiques sur les dangers de la pollution et de l'exposition au chlordécone. Il y a eu un retard dans la prise de conscience et l'action », poursuit le professeur Dab. Les premiers plans locaux datent de 1999, et en 2004, le chlordécone a été enfin pris en compte dans le Plan national santé environnement. Finalisé en octobre 2009, le rapport du Conseil scientifique du Plan chlordécone n'a été rendu public par le gouvernement que le 17 juin avec sa mise en ligne sur le site de l'Institut de veille sanitaire (INVS).

La Martinique et la Guadeloupe se trouvent confrontées à une contamination massive des sols, des eaux de rivière et des sédiments par un produit toxique possédant une durée de vie très longue. « Quelque 80 000 personnes habitent dans des zones où le sol est contaminé et 13 000 individus absorbent chaque jour, en mangeant des légumes qu'ils cultivent, une quantité de chlordécone dépassant la valeur toxicologique de référence : 0,5 µg/kg/j. Il faut aider la population à se préparer à vivre avec un problème qui n'est pas près de disparaître : la demi-vie du chlordécone dans le sol [le délai au bout duquel la moitié de la quantité présente aura disparu] est de six siècles ! » insiste M. Dab.

L'ÉTUDE KARUPROSTATE

Dans ce contexte, l'étude Karuprostate a été lancée. Conduite par Luc Multigner et l'équipe de l'Inserm U625 et du service d'urologie du CHU de Pointe-à-Pitre, elle vise à « identifier et à caractériser les facteurs de risque environnementaux, génétiques et hormonaux de survenue du cancer de la prostate aux Antilles ». Au cours de la période 2004-2007, l'exposition au chlordécone a

été évaluée chez plus de 600 hommes atteints d'un cancer de la prostate et chez plus de 600 hommes non malades.

Selon les résultats, le risque de survenue du cancer de la prostate augmente avec les niveaux croissants de chlordécone dans le sang. L'exposition au pesticide est associée à un risque augmenté de la maladie (la probabilité de cancer de la prostate est multipliée par 1,8) chez les sujets ayant des concentrations sanguines supérieures à 1 µg/l. Le risque devient supérieur parmi ceux ayant déclaré des antécédents familiaux de cancer de la prostate, ainsi que parmi ceux ayant résidé dans un pays occidental.

Un diagnostic qui, dans le premier cas, pourrait résulter de facteurs de susceptibilité génétiques communs à la maladie et à la sensibilité à l'exposition au chlordécone. La résidence dans un pays occidental pourrait, elle, jouer par le biais d'expositions environnementales à d'autres facteurs cancérigènes lors du séjour, ou de modifications de comportements alimentaires.

UNE INTOXICATION CAUSÉE PAR LA CONSOMMATION D'ALIMENTS

La combinaison antécédents familiaux et résidence dans un pays occidental est associée à une augmentation du risque : la probabilité de développer la maladie est ainsi multipliée par 4,2. Un chiffre qui monte à 5,2 chez les sujets ayant pour des raisons génétiques une faible activité de l'enzyme hépatique intervenant dans l'élimination du chlordécone.

L'étude du docteur Multigner et de ses collègues montre donc de manière nette une augmentation du risque de cancer de la prostate chez les hommes exposés au chlordécone. Ce résultat tient beaucoup plus à la consommation de produits alimentaires contaminés qu'à la manipulation de la molécule par les ouvriers agricoles. « De la présomption d'innocence, on est passé à la présomption de culpabilité », affirme le professeur Pascal Blanchet, chef du service d'urologie au CHU de Pointe-à-Pitre et coauteur de l'étude.

Un pesticide dangereux

Toxicité Le chlordécone a une toxicité neurologique et reproductive chez l'homme et l'animal. Il possède des propriétés hormonales (notamment oestrogéniques) et est considéré comme un perturbateur endocrinien.

Exposition Elle entraîne un syndrome clinique marqué par des troubles neurologiques, une augmentation de la taille du foie et de la rate et « une altération de certaines caractéristiques spermatiques », selon le rapport du Conseil scientifique du plan Chlordécone 2008-2010.

L'exposition au chlordécone est plus importante chez les enfants que chez les adultes. Les personnes les plus vulnérables sont les ouvriers agricoles et les femmes enceintes et leur bébé.

Recommandations Le Conseil scientifique du plan Chlordécone réclame la mise en place d'un suivi à long terme de l'état de santé des enfants antillais et la réalisation périodique d'études d'imprégnation au chlordécone.

Paul Benkimoun

* LE MONDE | 22.06.2010 à 14h16 • Mis à jour le 22.08.2014 à 18h18 :

https://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2010/06/22/aux-antilles-le-scandale-sanitaire-du-chlordeccone_1376782_3244.html

